



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds des
Nations Unies pour la population et du
Bureau des Nations Unies pour les
services d'appui aux projets**

Distr. générale

6 juillet 2021
Original : anglais**Deuxième session ordinaire de 2021**

Du 30 août au 2 septembre 2021, New York

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes**Fonds des Nations Unies pour la population****Prolongation des programmes par pays***Résumé*

La présente note contient des informations sur les prolongations des programmes de pays du FNUAP. Les premières prolongations de programmes de pays d'un an maximum sont approuvées par la Directrice exécutive et présentées au Conseil d'administration pour information. Toutes les autres demandes de prolongation des programmes de pays sont soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des premières prolongations d'un an des programmes de pays pour la République centrafricaine, le Tchad, la République populaire démocratique de Corée, la Gambie, l'Iran, la Mongolie, le Maroc, le Niger, Sao Tomé-et-Principe, le Soudan du Sud et le Soudan, telles que présentées dans le tableau 1, et approuver les deuxièmes prolongations d'un an des programmes de pays pour le Liban, la Libye, le Tadjikistan et la Zambie, telles que présentées dans le tableau 2.



Tableau 1
Prolongations des programmes de pays approuvés par la Directrice exécutive

| <i>Pays</i> | <i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i> | <i>Période approuvée pour la prolongation</i> | <i>Motif de la prolongation</i> |
|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| République centrafricaine | 2018-2021 | 2022 | L'actuel Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) est désormais prolongé, tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP a pour objet de s'aligner sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'assurer l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale. |
| Tchad | 2017-2021 | 2022 | L'actuel PNUAD est désormais prolongé, tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP a pour objet de s'aligner sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'assurer l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale. |
| République populaire démocratique de Corée | 2017-2021 | 2022 | L'actuel Cadre stratégique des Nations Unies est désormais prolongé, tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP a pour objet de s'aligner sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'assurer l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale. |
| Gambie | 2017-2021 | 2022 | L'actuel PNUAD est désormais prolongé, tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP a pour objet de s'aligner sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'assurer l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale. |
| Iran | 2017-2021 | 2022 | L'actuel PNUAD est désormais prolongé, tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP a pour objet de s'aligner sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'assurer l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale. |
| Mongolie | 2017-2021 | 2022 | L'actuel PNUAD est désormais prolongé, tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP a pour objet de s'aligner sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'assurer l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale. |
| Maroc | 2017-2021 | 2022 | L'actuel PNUAD est désormais prolongé, tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP a pour objet de s'aligner sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'assurer l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale. |

| <i>Pays</i> | <i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i> | <i>Période approuvée pour la prolongation</i> | <i>Motif de la prolongation</i> |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Niger | 2017-2021 | 2022 | L'actuel PNUAD est désormais prolongé, tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP a pour objet de s'aligner sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'assurer l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale. |
| Sao Tomé-et-Principe | 2017-2021 | 2022 | L'actuel PNUAD est désormais prolongé, tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP a pour objet de s'aligner sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'assurer l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale. |
| Soudan du Sud | 2017-2021 | 2022 | L'actuel PNUAD est désormais prolongé, tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP a pour objet de s'aligner sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'assurer l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale. |
| Soudan | 2017-2021 | 2022 | L'actuel PNUAD est désormais prolongé, tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP a pour objet de s'aligner sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'assurer l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale. |

Tableau 2
Prolongations de programmes de pays pour lesquelles l'approbation du Conseil d'administration est demandée

| Pays | Période sur laquelle portait le programme d'origine | Période proposée pour la prolongation | Motif de la prolongation | | |
|--------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | | Développement dans le pays | Harmonisation des Nations Unies | Mise en œuvre ou autres questions |
| Liban | 2017-2020 2021 (première prolongation) | 2022 (deuxième prolongation) | — | Le système des Nations Unies au Liban a décidé d'aligner le prochain cycle du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable sur le cycle de planification du développement national, afin de mieux répondre aux priorités nationales et d'assurer l'intégration des mécanismes de suivi et d'évaluation du Plan-cadre dans les mécanismes nationaux. | La prolongation assurera un soutien continu aux interventions humanitaires et d'urgence ainsi qu'à l'aide au développement. Les principales interventions sont alignées sur le Plan de gestion de la crise au Liban, le Plan de reconstruction, de réhabilitation et de réforme, le Plan de réponse sanitaire qui définit les priorités sanitaires dans le cadre de la COVID-19 et le Cadre stratégique des Nations Unies. |
| Libye | 2019-2020 2021 (première prolongation) | 2022 (deuxième prolongation) | — | Le gouvernement de la Libye et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le cadre stratégique actuel de coopération entre le gouvernement et les Nations Unies jusqu'au 31 décembre 2021. Cette prolongation permettra de finaliser le nouveau cadre stratégique et de l'aligner sur le nouveau programme de pays. | Avec cette prolongation, le travail de l'FNUAP se poursuivra en fonction des besoins et sera adapté aux conditions opérationnelles sur le terrain. |
| Tadjikistan | 2016-2020 2021 (première prolongation) | 2022 (deuxième prolongation) | — | Le système des Nations Unies au Tadjikistan a décidé d'aligner le prochain cycle du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable sur le cycle de planification du développement national, afin de mieux répondre aux priorités nationales et d'assurer l'intégration des mécanismes de suivi et d'évaluation du Plan-cadre dans les mécanismes nationaux. | L'équipe de pays des Nations Unies a élaboré un cadre socio-économique intégré chiffré pour la réponse des Nations Unies à la COVID-19 afin de raccourcir l'intervalle entre la prolongation du PNUAD et la finalisation du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. La prolongation permettra aux organismes des Nations Unies et aux partenaires gouvernementaux d'examiner et d'adopter le prochain Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable afin de reconstruire en mieux dans le sillage de la pandémie de COVID-19. |

| <i>Pays</i> | <i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i> | <i>Période proposée pour la prolongation</i> | <i>Motif de la prolongation</i> | | |
|---------------|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | | <i>Développement dans le pays</i> | <i>Harmonisation des Nations Unies</i> | <i>Mise en œuvre ou autres questions</i> |
| Zambie | 2016-2020 2021 (première prolongation) | 2022 (deuxième prolongation) | — | Le gouvernement de la Zambie et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger d'un an le programme en cours afin d'aligner le prochain cycle du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable sur le cycle de planification du développement national, afin de mieux répondre aux priorités nationales et d'assurer l'intégration des mécanismes. | Le FNUAP continuera à se concentrer sur les priorités et les résultats identifiés dans le cadre du cycle actuel du programme de pays. |